

**PROCEDURE DE SELECTION PREALABLE A LA DELIVRANCE D'UNE  
AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PRIVE :  
LOCAL ANNEXE DE LA VILLA DES MAGNOLIAS A BELLERIVE-SUR-ALLIER**  
(Article L.-1 et suivants CGPPP)

<b>Publié le</b>	4 août 2025
<b>Durée de mise en ligne de l'avis</b>	3 semaines
<b>Date limite de réception des offres</b>	25 août 2025 à 12 heures
<b>Objet de l'occupation</b>	Local commercial « Annexe Magnolias »
<b>Lieu</b>	Département : Allier Commune : BELLERIVE-SUR-ALLIER
<b>Activités</b>	L'incubation d'un commerce de proximité dans le local « Annexe Magnolias » contribuera à la dynamisation du secteur de la place de la Source intermittente, visant à rendre plus attractif le centre-ville de Bellerive, en réduisant le déficit en commerces, puisqu'aujourd'hui il n'existe plus de cellule commerciale disponible dans la commune. Cette installation contribuera également à développer un espace de vie et de sociabilité autour d'un commerce traditionnel. Ce commerce sera complémentaire avec la construction en cours d'une Halle de marché à quelques pas de l'annexe Magnolias.
<b>Caractéristiques essentielles</b>	La période d'activité devra débuter avant le 31 décembre 2025 et sera une durée de trois ans. L'ouverture sera de 5 jours minimum par semaine, les jours seront précisés dans le dossier du candidat. Les activités possibles sont : - commerce traditionnel de proximité (ex : quincaillerie, atelier de couture, etc.) - commerce de bouche (ex : confiserie, poissonnerie, fromagerie, etc.)  Il est laissé toute liberté aux candidats de proposer une activité et une occupation plus large dans la limite de la réglementation en vigueur.
<b>Type d'autorisation délivrée / Durée / Redevance</b>	L'autorisation prendra la forme d'un bail de courte durée d'une durée de trois ans, à compter de la date de prise du local, dont le commerce devra ouvrir avant le 31 décembre 2025.  <u>Loyer :</u> L'occupation sera consentie moyennant un loyer mensuel. Ce Loyer se compose d'une part fixe de 300 € par mois. Les charges (fluides, etc.) seront la charge du preneur, qui aura ses propres contrats d'électricité, d'eau, etc.
<b>Equipement et entretien du bien</b>	<u>Equipement de l'annexe :</u>  RDC : superficie 50m <sup>2</sup> , 1 sanitaire, 2 radiateurs électriques. 1 <sup>er</sup> étage : superficie 50m <sup>2</sup> , 2 pièces : 1 chambre + séjour cuisine ouverte : 1 évier, 1 meuble sous évier, 1 chaudière, 1 salle d'eau avec douche – lavabo – WC.  A la remise des clés un état des lieux sera effectué avec un agent communal ainsi qu'à l'issue de la convention.  <u>Charges supportées par l'occupant :</u> - Entretien intérieur du local et de ses équipements existants (évier, douche) - Nettoyage des abords, ramassage des déchets - Mise aux normes sanitaires suivant l'activité exercée.
<b>Conditions générales d'attribution</b>	Les candidats devront remettre leurs propositions avant la date limite fixée au 25 août 2025 à 12 heures. Les propositions comporteront un dossier de candidature contenant : - Le projet de développement envisagé : moyens matériels et humains spécifiquement affectés à l'exploitation

<p><b>Documents de consultation</b></p>	<p>Plan de situation et visuels du local Plan de masse Projet de bail de courte durée</p> <p>Les documents de consultation seront remis par mail via l'adresse suivante : <a href="mailto:a.domergue@ville-bellerive.com">a.domergue@ville-bellerive.com</a></p>
<p><b>Dépôt des candidatures</b></p>	<p>Les candidatures seront remises au format dématérialisé : <a href="mailto:a.domergue@ville-bellerive.com">a.domergue@ville-bellerive.com</a> et <a href="mailto:c.vincent@ville-bellerive.com">c.vincent@ville-bellerive.com</a> ou au format papier, par courrier en RAR (date de réception du courrier faisant foi) à l'adresse suivante : Mairie de Bellerive-sur-Allier Service FACIL'ECO Esplanade François-Mitterrand 12 rue Adrien Cavy 03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER</p> <p>Un récépissé ou un accusé de réception sera remis aux candidats, lesquels devront s'assurer, en cas d'absence de réception dans les 72 heures, que leur dossier a bien été reçu par le service.</p>
<p><b>Service à contacter pour tout renseignement et/ou l'organisation d'une visite</b></p>	<p>Madame Aurélie DOMERGUE Service FACIL'ECO 04-70-58-87-14 ou Mme Coralie VINCENT Secrétariat Général 04.70.58.87.26</p>